



**ACADÉMIE
DE POITIERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



RENTRÉE
SCOLAIRE

L'École au cœur

2026 ————— 2027

Sommaire

Chiffres clés de l'académie de Poitiers	p. 4
1. L'École au coeur de notre avenir	p. 15
1.1 L'enjeu démographique : renouveler avec une politique de l'aménagement du territoire pour et autour de l'École	p. 16
1.2 Améliorer les conditions d'apprentissage et le pilotage pédagogique	p. 17
1.3 L'IA à l'école : préparer nos élèves à une rupture majeure	p. 19
1.4 L'adaptation aux conséquences du changement climatique.	p. 20
2. L'exigence au coeur des apprentissages	p. 23
2.1 La maîtrise du langage, fondement de la culture générale	p. 24
2.2 L'acquisition du raisonnement scientifique et mathématique	p. 25
2.3 Consolider la valeur des diplômes nationaux.	p. 27
2.4 Parcours et orientation : l'ouverture des possibles	p. 28
2.5 Forger l'esprit critique	p. 29
2.6 Le lycée professionnel, un choix d'avenir	p. 31
3. L'École au coeur de l'épanouissement et de la protection des enfants	p. 33
3.1 La protection des enfants contre les violences sexistes et sexuelles : une priorité absolue. ...	p. 34
3.2 Limiter l'exposition aux écrans : pour la première fois, une scolarité complète sans téléphone portable	p. 36
3.3 Développer les alternatives aux écrans : renforcer l'accès à la culture	p. 37
3.4 Encourager l'activité physique et sportive	p. 38
3.5 Combattre toutes les formes de violence.	p. 39
3.6 Agir pour la santé physique et psychique des élèves	p. 40

4.	L'École au coeur de la République	p. 42
4.1	Transmettre et faire vivre les principes qui nous fondent	p. 43
4.2	Renforcer le partenariat avec les familles	p. 44
4.3	Accueillir tous les élèves	p. 45
5.	L'humain au coeur de nos métiers	p. 48
5.0	L'humanisation des services RH	p. 49
5.1	Mieux former les personnels de l'éducation nationale	p. 51
5.2	Protéger et accompagner les personnels	p. 53
5.3	Renforcer la cybersécurité et la protection des établissements scolaires	p. 55
5.4	Permettre le dialogue social : des élections professionnelles pour renouveler les représentants des personnels	p. 57

Le dossier de presse de rentrée 2026 de l'académie de Poitiers est une annexe du dossier de presse de rentrée 2026 du ministère de l'Education nationale. Sur chaque page de contenu académique, des renvois indiquent les pages du dossier de presse national où sont explicités en détail les éléments de rentrée.

Le dossier de presse du ministère est à télécharger via le Qr code ci-contre :



edurl.fr/DPrentree2026-2027

Chiffres clés de l'académie de Poitiers

LES ÉLÈVES

269 420

élèves et étudiants attendus à la rentrée 2026 dans l'enseignement public et privé sous contrat hors apprentissage

231 449

dans l'enseignement public

37 971

dans l'enseignement privé sous contrat



• **134 230**

élèves du 1^{er} degré (soit 50% des effectifs)

• **129 490**

élèves du 2^d degré (soit 48% des effectifs)

• **5 700**

étudiants en CPGE* et STS (soit 2% des effectifs)



dont : **77 470** collégiens, **37 100** lycéens en lycée général et technologique, **14 390** lycéens en lycée professionnel, **530** en Eréa (établissement régional d'enseignement adapté)



LES ENSEIGNANTS

21 123

enseignants (dans le public et privé sous contrat)

9 064

enseignants dans le 1^{er} degré

12 059

enseignants dans le 2nd degré

* CPGE (classe préparatoire aux grandes écoles) et STS (sections de technicien supérieur)

LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

1 700

établissements scolaires publics et privés sous contrat

• **1 405** écoles maternelles et élémentaires

• **201** collèges

• **59** lycées d'enseignement général et technologique

• **31** lycées professionnels

• **4** Eréa



LA TAILLE DES CLASSES

PREMIER DEGRÉ

21

nombre moyen d'élèves
par classe **en maternelle**

21,4

nombre moyen d'élèves
par classe **en élémentaire**



SECOND DEGRÉ

25,1

nombre moyen
d'élèves par
classe **au collège**

30,2

nombre moyen
d'élèves par classe
**au lycée général et
technologique**

17,9

nombre moyen
d'élèves par classe
**au lycée profession-
nel (hors CAP)**

12,2

nombre moyen
d'élèves par classe
en CAP

LA DÉPENSE MOYENNE PAR ÉLÈVE ET PAR AN



5 253 €

par élève du premier degré

5 613 €

par collégien

8 026 €

par lycéen général
et technologique

9 513 €

par lycéen
professionnel

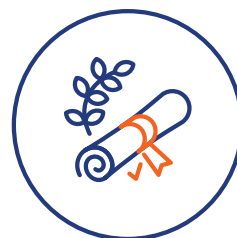
LES DIPLÔMES

87,3 %

Taux de réussite au
diplôme national du
brevet (DNB)

93,2 %

Taux de réussite au
baccalauréat



Prévisions des effectifs « élèves » à la rentrée 2026

ACADÉMIE

263 720

écoliers, collégiens, lycéens dans l'enseignement public et privé sous contrat

1^{ER} degré

134 230

écoliers dont **88,2 %** dans l'**enseignement public et privé sous contrat**

- 3 420

élèves par rapport à 2025

47 520

en maternelle

86 710

en élémentaire (ULIS comprises)

		Prévisions d'effectifs Rentrée 2026	Évolution des effectifs	
		Rentrée 2026	Effectif	%
Public	Maternelle	42 150	- 1 180	- 2,8
	Elémentaire (yc ULIS)	76 070	- 2 040	- 2,7
	Total 1^{er} degré public	118 220	- 3 220	- 2,7
Privé sous contrat	Maternelle	5 370	- 140	- 2,5
	Elémentaire (yc ULIS)	10 640	- 60	- 0,6
	Total 1^{er} degré privé sous contrat	16 010	- 200	- 1,2
Total académie		134 230	- 3 420	- 2,5

Source : service statistique académique (SSA)

2ND degré

129 490

collégiens et lycéens dans l'enseignement public et privé sous contrat (hors post-bac)

- 2 190

élèves par rapport à 2025



		Prévisions d'effectifs Rentrée 2026	Évolution des effectifs	
		Rentrée 2026	Effectif	%
Public	Collège	64 260	- 1 840	- 2,8
	Lycée général et technologique	31 850	+ 80	+ 0,2
	Lycée professionnel	11 660	- 30	- 0,2
	Erea	530	0	0,0
	Total 2nd degré public	108 300	- 1 790	- 1,6
Privé sous contrat	Collège	13 210	- 360	- 2,6
	Lycée général et technologique	5 250	- 50	- 1,0
	Lycée professionnel	2 730	+ 10	+ 0,4
	Erea	0	0	0,0
	Total 2nd degré privé sous contrat	21 190	- 400	- 1,9
Total académie		129 490	- 2 190	- 1,7

Source : service statistique académique (SSA)

CHARENTE

50 340 écoliers, collégiens, lycéens dans l'enseignement public et privé sous contrat

1^{ER} degré

26 010

- 510

écoliers dans l'enseignement public et privé sous contrat

élèves par rapport à 2025

9 480

en maternelle

16 530

en élémentaire (ULIS comprises)

		Prévisions d'effectifs	Évolution des effectifs		
		Rentrée 2026	Effectif	%	
Public	Maternelle	8 610	- 130	- 1,5	
	Elémentaire (yc ULIS)	14 720	- 360	- 2,4	
	Total 1^{er} degré public	23 330	- 490	- 2,1	
Privé sous contrat	Maternelle	870	- 10	- 1,1	
	Elémentaire (yc ULIS)	1 810	- 10	- 0,6	
	Total 1^{er} degré privé sous contrat	2 680	- 20	- 0,7	
Total		26 010	- 510	- 1,9	

Source : service statistique académique (SSA)

2ND degré

24 330

- 310

collégiens et lycéens dans l'enseignement public et privé sous contrat

élèves par rapport à 2025

140

élèves en EREA

14 560

collégiens

6 450

lycéens en voie générale et technologique

3 180

lycéens en voie professionnelle

		Prévisions d'effectifs	Évolution des effectifs		
		Rentrée 2026	Effectif	%	
Public	Collège	12 390	- 250	- 2,0	
	Lycée général et technologique	5 310	0	+ 0,1	
	Lycée professionnel	2 690	+ 20	+ 0,9	
	Erea	140	0	0,0	
	Total 2nd degré public	20 530	- 230	- 1,1	
Privé sous contrat	Collège	2 170	- 50	- 2,1	
	Lycée général et technologique	1 140	- 20	- 2,0	
	Lycée professionnel	490	- 10	- 2,8	
	Erea	0	0	0,0	
	Total 2nd degré privé sous contrat	3 800	- 80	- 2,1	
Total		24 330	- 310	- 1,2	

Source : service statistique académique (SSA)

CHARENTE-MARITIME

91 900 écoliers, collégiens, lycéens dans l'enseignement public et privé sous contrat

1^{ER} degré

46 450

- 1 170

écoliers dans l'enseignement public et privé sous contrat

élèves par rapport à 2025



		Prévisions d'effectifs		Évolution des effectifs	
		Rentrée 2026	Effectif	%	
Public	Maternelle	15 220	- 430	- 2,8	
	Elémentaire (yc ULIS)	27 880	- 650	- 2,3	
	Total 1^{er} degré public	43 100	- 1 080	- 2,5	
Privé sous contrat	Maternelle	1 050	- 80	- 7,1	
	Elémentaire (yc ULIS)	2 300	- 10	- 0,4	
	Total 1^{er} degré privé sous contrat	3 350	- 90	- 2,5	
Total		46 450	- 1 170	- 2,5	

Source : service statistique académique (SSA)

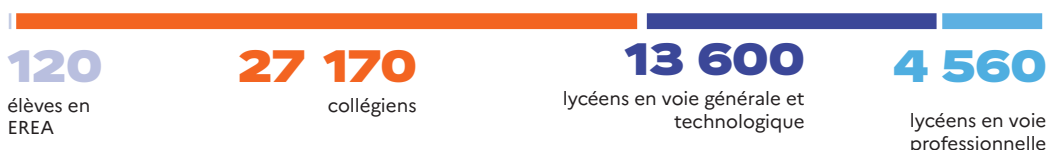
2ND degré

45 450

- 830

collégiens et lycéens dans l'enseignement public et privé sous contrat

élèves par rapport à 2025



		Prévisions d'effectifs		Évolution des effectifs	
		Rentrée 2026	Effectif	%	
Public	Collège	24 190	- 850	- 3,4	
	Lycée général et technologique	12 360	+ 120	+ 1,0	
	Lycée professionnel	4 250	- 40	- 0,9	
	Erea	120	0	0,0	
	Total 2nd degré public	40 920	- 770	- 1,8	
Privé sous contrat	Collège	2 980	- 30	- 1,2	
	Lycée général et technologique	1 240	- 40	- 2,8	
	Lycée professionnel	310	+ 10	+ 3,0	
	Erea	0	0	0,0	
	Total 2nd degré privé sous contrat	4 530	- 60	- 1,4	
Total		45 450	- 830	- 1,8	

DEUX-SÈVRES

55 350

écoliers, collégiens, lycéens dans l'enseignement public et privé sous contrat

1^{ER} degré

28 450

- 740

écoliers dans l'enseignement public et privé sous contrat

élèves par rapport à 2025

9 960

en maternelle

18 490

en élémentaire

		Prévisions d'effectifs	Évolution des effectifs	
		Rentrée 2026	Effectif	%
Public	Maternelle	7 960	- 210	- 2,6
	Elémentaire (yc ULIS)	1 478	- 510	- 3,5
	Total 1^{er} degré public	22 740	- 720	- 3,2
Privé sous contrat	Maternelle	2 000	+ 20	+ 1,1
	Elémentaire (yc ULIS)	3 710	- 40	- 1,4
	Total 1^{er} degré privé sous contrat	5 710	- 20	- 0,3
Total		28 450	- 740	- 2,5

Source : service statistique académique (SSA)

2ND degré

26 900

- 700

collégiens et lycéens dans l'enseignement public et privé sous contrat

élèves par rapport à 2025

130	16 270	7 640	2 860	
élèves en EREA	collégiens	lycéens en voie générale et technologique	lycéens en voie professionnelle	
Prévisions d'effectifs		Évolution des effectifs		
	Rentrée 2026	Effectif	%	
Public	Collège	12 270	- 460	- 3,6
	Lycée général et technologique	6 230	- 80	- 1,3
	Lycée professionnel	2 100	- 10	- 0,5
	Erea	130	0	0,0
	Total 2nd degré public	20 730	- 550	- 2,6
Privé sous contrat	Collège	4 000	- 180	- 4,2
	Lycée général et technologique	1 410	+ 20	+ 1,0
	Lycée professionnel	760	+ 10	+ 2,0
	Erea	0	0	0,0
	Total 2nd degré privé sous contrat	6 170	- 150	- 2,3
Total		26 900	- 700	- 2,6

VIENNE

66 130 écoliers, collégiens, lycéens dans l'enseignement public et privé sous contrat

1^{ER} degré

34 620

écoliers dans l'enseignement public et privé sous contrat

- 1000

élèves par rapport à 2025

11 810

en maternelle

21 510

en élémentaire

		Prévisions d'effectifs		Évolution des effectifs	
		Rentrée 2026	Effectif	%	
Public	Maternelle	10 360	- 410	- 4,0	
	Elémentaire (yc ULIS)	18 690	- 520	- 2,8	
	Total 1^{er} degré public	29 050	- 930	- 3,2	
Privé sous contrat	Maternelle	1 450	- 70	- 4,6	
	Elémentaire (yc ULIS)	2 820	0	0,0	
	Total 1^{er} degré privé sous contrat	4 270	- 70	- 1,6	
Total		33 320	- 1000	- 2,9	

Source : service statistique académique (SSA)

2ND degré

32 810

collégiens et lycéens dans l'enseignement public et privé sous contrat

- 350

élèves par rapport à 2025

140	19 470	9 410	3 790	
élèves en EREA	collégiens	lycéens en voie générale et technologique	lycéens en voie professionnelle	
		Prévisions d'effectifs	Évolution des effectifs	
		Rentrée 2026	Effectif	%
Public	Collège	15 410	- 280	- 1,7
	Lycée général et technologique	7 950	+ 40	+0,5
	Lycée professionnel	2 620	0	- 0,2
	Erea	140	0	0,0
	Total 2nd degré public	26 120	- 240	- 0,9
Privé sous contrat	Collège	4 060	- 100	- 2,4
	Lycée général et technologique	1 460	- 10	- 0,5
	Lycée professionnel	1 170	0	- 0,0
	Erea	0	0	0,0
	Total 2nd degré privé sous contrat	6 690	- 110	- 1,6
Total		32 810	- 350	- 1,0

Source : service statistique académique (SSA)

Les moyens d'enseignement à la rentrée 2026

- 100

emplois d'enseignement dans le 1^{er} degré

- 96

emplois d'enseignement dans le 2nd degré

+1

emplois de **Conseiller principal d'éducation** (CPE)

0

emploi de **personnel administratif** en établissement scolaire

+ 17

Accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH)

0

Assistant d'éducation (AED)

1^{ER} degré

PROGRESSION DU TAUX D'ENCADREMENT (NOMBRE MOYEN D'ÉLÈVES PAR CLASSE)

Nombre moyen d'élèves par classe

	Rentrée 2021	Rentrée 2022	Rentrée 2023	Rentrée 2024	Rentrée 2025	prévision Rentrée 2026
Charente	21,2	21,0	20,9	20,7	20,4	20,2
Charente-Maritime	22,2	22,0	21,9	21,8	21,3	21,1
Deux-Sèvres	22,3	21,9	21,5	21,4	20,9	20,8
Vienne	21,5	21,5	21,3	21,1	20,8	20,6
Académie	21,8	21,6	21,4	21,3	20,9	20,7

Les priorités nationales dans le 1er degré pour la rentrée 2026 sont les suivantes :

- Accompagner la démographie, avec un taux d'encadrement constant à celui de 2025,
- Poursuivre les efforts engagés au bénéfice de l'égalité des chances par l'accueil des élèves en situation de handicap et par les actions en faveur des élèves de quartiers politique de la ville :
 - apports en moyens au titre du réseau des ULIS, de l'accueil des moins de trois ans en QPV*, des écoles orphelines en QPV, de la santé mentale,
 - création de moyens au titre de 20 pôles d'appui à la scolarisation supplémentaires (PAS), soit un total de 29.
- Pérennisation des contrats locaux d'accompagnement et poursuite du déploiement des territoires éducatifs ruraux.

2ND degré

Les priorités académiques fixées pour l'année scolaire 2026 – 2027 sont les suivantes :

- L'accompagnement de la réussite scolaire en collège par le renforcement des savoirs fondamentaux ;
- La prise en compte des prévisions démographiques pour la rentrée 2026, mais également du constat démographique de rentrée 2025 ;
- Le maintien de l'accompagnement des lycées les plus fragiles ;
- La poursuite des efforts académiques en faveur de l'inclusion scolaire.

* QPV : Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville

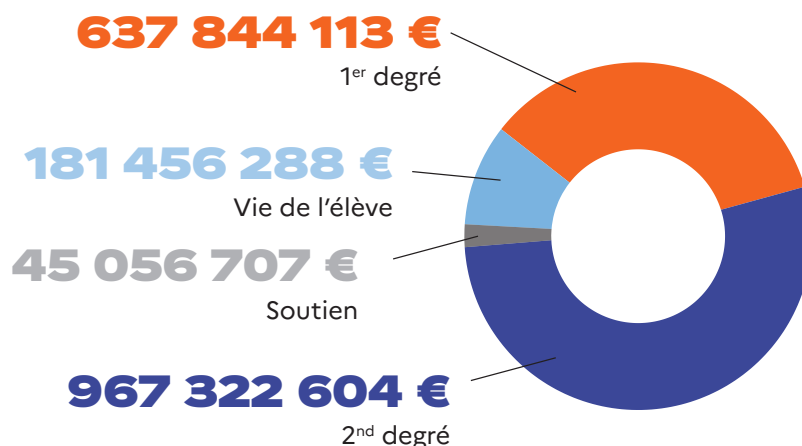
Budget académique 2025 (dépenses constatées)

1 831 679 712 €

Somme investie par l'État pour
l'éducation nationale publique
dans l'académie de Poitiers

+ 39 057 751 €

Répartition du budget



1^{er} degré public :

l'ensemble des rémunérations des enseignants, psychologues, inspecteurs et des assistants étrangers intervenant dans le 1^{er} degré ainsi que les crédits pédagogiques destinés aux écoles.



Vie de l'élève :

l'ensemble des rémunérations des personnes de la vie scolaire (personnels d'éducation, assistants d'éducation et AESH), médico-sociaux ainsi que les crédits destinés aux bourses, aux fonds sociaux, l'équipement des élèves handicapés et à l'accompagnement éducatif.



2nd degré public :

l'ensemble des rémunérations des enseignants, personnels de direction, inspecteurs, des psychologues, des personnels administratifs et techniques et assistants étrangers exerçant dans le 2nd degré ainsi que les crédits pédagogiques pour les établissements du 2nd degré.



Soutien :

l'ensemble des rémunérations des personnels relevant des services déconcentrés (rectorat, directions des services départementaux de l'éducation nationale) ainsi que les crédits pour les examens et concours, l'action sociale des personnels de l'académie et le fonctionnement des services.



1



L'École au coeur de notre avenir

1.1 L'enjeu démographique : renouer avec une politique de l'aménagement du territoire pour et autour de l'École

AU NATIONAL L'École est au cœur des territoires : elle les structure, les irrigue, construit leur avenir. Pourtant, l'École ne donne plus lieu à une véritable politique d'aménagement scolaire depuis plusieurs décennies. Or, notre École s'inscrit dans un contexte marqué par une baisse démographique substantielle et durable, dans la quasi-totalité des départements. À horizon 2035, le système éducatif devrait perdre 1,7 million d'élèves par rapport à la rentrée 2025. **Entre 2018 et 2035, le système éducatif français aura ainsi perdu près de 20 % de ses élèves.**

- Plusieurs mesures ont déjà permis d'améliorer les conditions d'enseignement. Le taux d'encadrement des élèves dans le premier degré s'est amélioré chaque année dans tous les départements depuis 2017.
- **La baisse démographique implique des réponses concertées localement afin de préparer notre système éducatif à cette transition.** Le ministère s'engage aussi dans une politique d'aménagement du territoire par et autour de l'École : une expérimentation dans 18 départements a été lancée pour construire une vision à long terme de la carte de l'offre scolaire.

+ Détails pages 14 à 20 du dossier de presse de rentrée du ministère de l'Éducation nationale

DANS L'ACADÉMIE DE POITIERS

Nouvelle méthode de préparation de la carte scolaire : La Charente, département pilote

Le jeudi 23 avril 2026, le ministre de l'Éducation nationale, Édouard Geffray, a annoncé une expérimentation inédite de construction de la carte scolaire dans 18 départements, répartis dans 17 académies. Pour l'académie de Poitiers, c'est le département de la Charente qui a été retenu.

— La Charente est confrontée à une baisse démographique continue qui entraîne une diminution durable des effectifs scolaires. À l'horizon 2035, les projections prévoient une baisse de 4 286 élèves dans le premier degré et de 2 771 élèves dans les collèges. Dans ce contexte, la DSDEN de la Charente conduit, avec l'ensemble des partenaires institutionnels et des collectivités, une démarche d'anticipation visant à adapter le maillage scolaire tout en garantissant un service public d'éducation de qualité sur l'ensemble du territoire.

— Créé en 2024 et coprésidé par le préfet de la Charente et le Directeur académique des services de l'éducation nationale, l'Observatoire départemental des dynamiques rurales et

territoriales constitue le cadre de cette réflexion collective.

— En 2026, une nouvelle étape est engagée avec l'élaboration d'une carte scolaire prospective à l'horizon 2031. Des observatoires territoriaux seront déployés dans chaque EPCI* afin de construire, avec les élus, une organisation scolaire adaptée aux bassins de vie et aux besoins des familles.

Mais également dans la Vienne...

Au cours de la visite du ministre de l'Éducation nationale dans la Vienne le 6 mai dernier 2026, l'échange en présence des parlementaires du département sur les problématiques de l'école en zones rurales, a conduit à décider d'une expérimentation propre à ce département. L'expérimentation se singularise par la prise en compte des temps scolaires et périscolaires en les associant, en visant à améliorer la continuité éducative. Les communes, ou les communautés de communes ont été appelées à participer à l'expérimentation.

* EPCI : Établissement public de coopération intercommunale

1.2 Améliorer les conditions d'apprentissage et le pilotage pédagogique

AU NATIONAL La mission première de l'École est de garantir à tous les élèves l'acquisition du socle des connaissances et des compétences essentielles dans chacune des disciplines enseignées.

- La France demeure, au regard des pays comparables, confrontée à de fortes inégalités scolaires et à un nombre encore trop important d'élèves en grande difficulté, malgré les efforts considérables engagés et l'investissement constant des équipes pédagogiques et éducatives. Tous nos efforts doivent être tournés vers un seul but : doter nos élèves d'une culture générale, d'un esprit critique et de savoirs solides et méthodiques.
- Les leviers d'action existent pour mieux accompagner les élèves qui en ont le plus besoin et accompagner au plus fort de leurs capacités les élèves les plus à l'aise. Pour être pleinement efficace, la politique éducative doit s'appuyer sur un pilotage pédagogique fondé sur l'analyse des besoins des élèves objectivé par les évaluations nationales, l'expertise des professeurs et leurs évaluations dans la classe, ainsi que le déploiement de pratiques pédagogiques et didactiques dont l'efficacité a été démontrée par la recherche.

+ Détails pages 21 à 25 du dossier de presse de rentrée du ministère de l'Éducation nationale

DANS L'ACADÉMIE DE POITIERS

Un nouveau référentiel pour les directeurs d'école

— L'académie de Poitiers intègre pleinement le nouveau référentiel des directeurs (circulaire du 19-5-2026) en favorisant la montée en compétence de leur pilotage pédagogique. Elle propose une formation continue sur 5 ans :

- chaque année, 1/5 des directrices et des directeurs bénéficieront de 12h de formation, dont :
 - 9h centrées sur le pilotage pédagogique basé sur l'analyse fine des résultats des élèves aux évaluations nationales via les outils nationaux et académiques.
 - Les 3 autres heures porteront sur un thème choisi par les DASEN parmi **climat scolaire, responsabilités, protection de l'enfance, cohérence des temps de l'enfant ou gestion de crise.**
- Le déploiement progressif des pôles d'appui à la scolarité (PAS) permettra aux directeurs d'affiner la partie inclusive de leur projet d'école en garantissant des réponses adaptées à la réussite scolaire pour tous les élèves.

Déclinaison de l'acte 2 des plans français et mathématiques

Les directeurs joueront pleinement leur rôle dans la déclinaison du plan « **acte 2 des plans français et mathématiques** », assurant continuité entre formation et conseils des maîtres, tout en promouvant auprès de leur équipe une pédagogie égalitaire et explicite, renforçant ainsi les plans « filles et maths » et « garçons et littérature ».

Collèges en progrès 2026-2027 : de la réflexion à l'action

Lancée pour accompagner les établissements confrontés à la difficulté scolaire, la démarche "Collèges en progrès" franchit une nouvelle étape dans l'académie de Poitiers. Après une première année consacrée à la réalisation d'un diagnostic partagé et à la construction de plans d'action adaptés aux réalités de chaque établissement, les dix collèges engagés entrent, à la rentrée 2026, dans une phase de mise en œuvre opérationnelle.

Si chaque collège construit des réponses adaptées à son contexte, plusieurs axes de travail convergent. Les équipes cherchent à

faire progresser tous les élèves en développant des pratiques pédagogiques plus efficaces, y intégrant la différenciation ainsi qu'une réflexion partagée autour de la maîtrise de la langue. La question de l'évaluation occupe une place centrale, avec la volonté de rendre les pratiques plus explicites et plus équitables. Les établissements souhaitent développer une relation de confiance avec les familles, faciliter le dialogue et mieux associer les parents au parcours scolaire de leur enfant. Enfin, le bien-être des élèves comme des personnels est pleinement intégré à cette dynamique.

Cette rentrée marque ainsi le passage de la réflexion à l'action. Les premiers projets engagés feront l'objet d'un accompagnement régulier afin d'en mesurer les effets, d'ajuster les actions lorsque cela sera nécessaire et de favoriser le partage d'expériences entre les établissements.

Les 10 collèges en progrès

Collège Elisabeth et Robert Badinter, La Couronne (16)

Collège Michelle Pallet, Angoulême (16)

Collège Jules Ferry, Gemozac (17)

Collège La Fayette, Rochefort (17)

Collège Samuel Dumenieu, Montendre (17)

Collège De L Orangerie, La Mothe Saint Heray (79)

Collège Départemental Jean Rostand, Thouars (79)

Collège Isaac De Razilly, Saint Jean De Sauves (86)

Collège Jean Macé, Chatellerauld (86)

Collège Jules Verne, Buxerolles (86)

1.3 L'IA à l'école : préparer nos élèves à une rupture majeure

AU NATIONAL Le développement rapide de l'intelligence artificielle constitue un enjeu sociétal, économique et citoyen majeur. C'est une rupture dans les technologies de la connaissance qui emporte des conséquences sociales, économiques et civiques majeures.

- Élèves et enseignants s'emparent des outils d'IA et les utilisent comme assistants dans leur travail personnel : les uns pour réviser, s'entraîner, approfondir ; les autres pour préparer les cours, adapter des ressources et les activités, différencier les retours faits aux élèves.
- **Le rôle de l'École est de préparer les élèves et les personnels à cette transformation**, sans naïveté ni réticence. Il ne faut ni céder à la tentation du «tout IA, ni chercher à en préserver artificiellement les élèves. Il s'agit d'une part, d'apprendre aux élèves, de manière structurée, cohérente et progressive, à comprendre le fonctionnement de l'IA, à en identifier les avantages et les faiblesses, à en choisir les justes usages, et, d'autre part, de former les professeurs à son utilisation.

+ Détails pages 26 à 27 du dossier de presse de rentrée du ministère de l'Éducation nationale

DANS L'ACADÉMIE DE POITIERS

— Les usages des intelligences artificielles constituent un véritable défi et une opportunité pour l'école :

- pour les élèves : un enjeu d'éducation...
- pour les enseignants : un nécessaire accompagnement pour tirer le bénéfice de ces technologies au service de la pédagogie.

— **En 2025-2026 plus de la moitié des personnels ont été sensibilisés à l'intelligence artificielle.** (3 heures de formation). Cette sensibilisation sera portée en 2026-2027 dans tous les collèges et lycées qui ne l'ont pas encore mise en œuvre.

— **Un parcours de formation** de 9h à l'attention des enseignants, « Enseigner à l'ère de l'intelligence artificielle », a été déployé lors de l'année scolaire précédente, touchant, dans la Vienne, 10 % des enseignants du second degré ; il sera de nouveau déployé, et amplifié, lors de cette année scolaire.

Intelligence artificielle & Académie de Poitiers

Le Saviez-vous ?



Intelligence artificielle

93% des établissements ont reçu une formation de sensibilisation à l'IA (Enjeux, pratiques et cadre d'usage) (3h00)



Intelligence artificielle

1/3 des établissements ont au moins un enseignant ayant suivi un parcours de formation complet sur l'IA (9h00)



Intelligence artificielle

84% des établissements ont au moins 1 enseignant qui a suivi 3 webinaires du cycle de formation IA proposé par RANA



1.4 L'adaptation aux conséquences du changement climatique

AU NATIONAL L'École est au cœur de l'adaptation au changement climatique, dans toutes les dimensions de son action.

- **Assurer le confort thermique du bâti scolaire est une condition essentielle pour favoriser les apprentissages et le bien être des élèves** et pour offrir de bonnes conditions de travail aux adultes. C'est pourquoi le Gouvernement apporte son appui aux collectivités territoriales.
- L'École adapte aussi son organisation aux conséquences du changement climatique, notamment pour les examens nationaux.
- Enfin, l'éducation au développement durable est un levier pour préparer les jeunes générations aux réalités et aux défis climatiques du monde de demain.

+ Détails pages 28 à 29 du dossier de presse de rentrée du ministère de l'Éducation nationale

DANS L'ACADÉMIE DE POITIERS

FAIRE FACE AUX SITUATIONS DE CANICULE

En application du plan ministériel de gestion des vagues de chaleur, l'académie de Poitiers a établi dans chaque département, une cartographie des établissements scolaires les plus exposés à la chaleur. Cet état des lieux permettra d'identifier en lien avec les collectivités territoriales et les services de l'État, les mesures d'adaptation du fonctionnement et de prioriser le financement pour leur rénovation dans le cadre des programmes existants.

ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE (EDD)

— Dans l'académie de Poitiers, les priorités pour l'année sont les suivantes :

- renforcer l'accompagnement des élèves et la formation des personnels ;

La transition énergétique est également travaillée

Le programme CUBE.S* avec le soutien des conseils départementaux de Charente, de Charente-Maritime, des Deux-Sèvres et, depuis cette année, du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine. 800 élèves sont engagés dans un projet CUBE.S.

*CUBE Scolaire, le concours pédagogique qui agit pour le climat dans les établissements scolaires avec les enseignants et leurs étudiants.

- accentuer l'engagement des écoles et des établissements en faveur de la transition écologique par des démarches collectives et partenariales. Des dispositifs parfois clé en main, qui conduisent à la labellisation E3D (école ou établissement en démarche de développement durable) ;
- mettre en lumière les enjeux maritimes à l'occasion des **400 ans de la Marine nationale** et dans le prolongement de l'Année de la mer.

L'ENGAGEMENT DES ÉLÈVES DANS LES DISPOSITIFS EDD DANS L'ACADEMIE

L'accompagnement des éco-délégués

— La mission académique EDD a renouvelé l'animation du réseau des écodélégués pour la troisième année, en privilégiant cette fois l'échelle locale.

- 29 animations ont été proposées à l'échelle des réseaux ECLORE, parfois des animations intra-réseau grâce à la mobilisation des pilotes académiques et départementaux, et d'un groupe de 12 formateurs.
- 84 collèges et lycées ont répondu favorablement, 363 élèves du secondaire ont participé à ces animations de réseaux.
- 1 CAVL* et des Inter-CVL a été consacré à la thématique de l'EDD.

L'animation du réseau des écodélégués sera reconduite l'an prochain avec la proposition d'au moins une réunion dans chacun des 28 réseaux ECLORE*.

* ECLORE : Écoles, Collèges et Lycées pour l'Orientation et la Réussite des Élèves

*CAVL : Conseil académique de la vie lycéenne

La transition écologique et la biodiversité sont au cœur des dispositifs EDD soutenus dans l'académie

L'expérimentation de l'appel à projets « A la découverte du marais poitevin » avec le PNR du marais poitevin avec un lycée de Niort	1 classe
L'expérimentation du dispositif « Adopte ton cours d'eau » expérimenté cette année dans un collège et qui devrait s'étendre à 4 établissements l'an prochain	1 classe
Les Aires éducatives en partenariat avec l'OFB (déjà 19 aires marines éducatives et 46 aires terrestres éducatives)	Près de 2100 élèves
« Plastique à la loupe » et « Graines de reporters scientifiques » conduits avec la Fondation TARA associant, écocitoyenneté, culture scientifique, esprit critique et EMI. Dix établissements se sont engagés en 2025-2026	Près de 10 établissements et plus de 500 élèves
le dispositif « Moustique Tigre » conduit avec l'Agence régionale de santé (ARS) et la Mutualité française	180 élèves, soit 8 classes de CM1-CM2

PNR : Parc naturel régional

EMI : Éducation aux médias et à l'information

OFB : Office français de la biodiversité

LABELLISATION E3D

— La labellisation E3D est délivrée aux écoles et aux établissements :

- engagés dans une démarche collective de développement durable,
- associant les élèves dont les écodélégués, les enseignants, les autres personnels de l'école ou de l'établissement et des partenaires extérieurs (services de l'Etat, services des collectivités, acteurs économiques, associations...),
- travaillant sur des objectifs du développement durable (parmi les 17 définis par l'ONU),
- mobilisant les grands enjeux du XXI^e siècle (mobilités, alimentation, énergies).

LE LABEL E3D À L'ISSUE DE LA 11ÈME VAGUE DE LABELLISATION MISES EN ŒUVRE DANS L'ACADÉMIE (E3D => ÉCOLE / ÉTABLISSEMENT EN DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

— 670 labellisations dont 661 labellisations d'écoles, collèges et lycées et 9 labellisations de territoires éducatifs (soit 23% des écoles, 60% des collèges et 56% des lycées et EREA).

— En 2025-2026, l'académie de Poitiers a conduit une 11ème vague de labellisation E3D, en 2 sessions de labellisation dans l'année pour répondre aux besoins de écoles et établissement. Cette année : 103 nouvelles candidatures à la labellisation ont été étudiées.

— 596 écoles et établissements labellisés, et désormais 10 territoires éducatifs labellisés :

- 262 sur le niveau engagé,
- 263 sur le niveau confirmé,
- 71 sur le niveau expert.

Fin 2025-2026	% Écoles labellisées depuis 2017	% Collèges labellisés depuis 2017	% Lycées et EREA labellisés depuis 2017
16	29,04	95,12	66,67
17	20,31	46,03	59,26
79	32,00	69,77	60,00
86	35,43	46,81	40,00
Académie	28,05	61,86	55,91

L'académie de Poitiers engagera la 12ème vague de labellisation au cours de cette année 2026-2027.





2

L'exigence au coeur des apprentissages

2.1 La maîtrise du langage, fondement de la culture générale

AU NATIONAL La maîtrise du langage conditionne la compréhension du monde, l'acquisition d'une culture générale, la sérénité du rapport à l'autre et l'autonomie de la pensée. **Au bénéfice de toutes les disciplines**, elle constitue le premier levier de lutte contre les inégalités scolaires.

- **Orthographe, syntaxe et grammaire** doivent faire l'objet d'une juste exigence dans les apprentissages, de l'école primaire au baccalauréat.
- **Les nouveaux programmes de français entrent en vigueur en CM2 et en 5^e** à la rentrée 2026. Cette mise en oeuvre achève la rénovation des programmes de français à l'école primaire et poursuit celle du collège, après l'entrée en vigueur du programme de CM1 et de 6^e à la rentrée 2025.
- **100 dispositifs supplémentaires de toute petite section (TPS) en territoire prioritaire** viennent soutenir la lutte contre les inégalités.

+ Détails pages 32 à 35 du dossier de presse de rentrée du ministère de l'Éducation nationale

DANS L'ACADÉMIE DE POITIERS

Une politique d'accompagnement des équipes

La maîtrise de la langue orale et écrite demeure un inconditionnel de la réussite des élèves. 87,4% des élèves ont une bonne compréhension de l'oral à l'entrée en CP, en revanche la compréhension de l'écrit en 6^e n'est pas acquise pour 41,6% des élèves. Aussi, l'académie de Poitiers développe, une politique d'accompagnement en termes de pilotage, de formation, d'aide directe aux équipes d'école, déclinée dans la feuille de route académique « **100% de maîtrise des apprentissages fondamentaux** ». Cette ressource stratégique évolue en s'appuyant sur les résultats aux évaluations repères, la mise en oeuvre des nouveaux programmes et l'évolution de la politique éducative. Elle inclut désormais les déclinaisons académiques du plan maternelle dont le renforcement des connaissances des professeurs par la mise à disposition de fiches-outils sur la production d'écrits, la dictée à l'adulte (où l'élève dicte et l'adulte écrit) et l'utilisation des corpus lexicaux.

Mise en place d'une banque de ressources pour le développement de la lecture

Dans le cadre de la mise en oeuvre du plan Français Acte 2 de formation qui vise un accompagnement de proximité à partir des besoins identifiés pour chacune des écoles, l'ensemble des formateurs académiques travaillent à l'élaboration d'une banque de ressources pour aider à développer la lecture et l'écriture du cycle 1 au cycle 3 : conscience phonologique, principe alphabétique, encodage/décodage, fluence, lecture expressive, geste d'écriture, rédaction....

À souligner

- 19 classes de l'académie participeront à l'expérimentation Kalulu pour l'apprentissage de la lecture en CP.
- La méthode Kalulu repose sur une approche 100% phonique.

2.2 L'acquisition du raisonnement scientifique et mathématique

AU NATIONAL Le progrès intellectuel et humain, véritable moteur de notre École, est indissociable de la démarche scientifique et du doute raisonnable. **Développer l'esprit scientifique et mathématique des élèves est une condition essentielle pour leur permettre de comprendre le monde de demain, d'exercer leur esprit critique et de s'y adapter.**

- Grâce à des nouveaux programmes en mathématiques et en sciences du cycle 1 au cycle 4, les élèves renforcent leur capacité à raisonner, démontrer, résoudre des problèmes et mener des démarches scientifiques.
- La nouvelle épreuve anticipée de mathématiques en 1^{re}, prise en compte dans Parcoursup, permet d'attester les acquis de tous les élèves.
- Les parcours PIX IA deviennent obligatoires en 4^e, en 2^{de} et en 1^{re} année de CAP.

+ Détails pages 36 à 39 du dossier de presse de rentrée du ministère de l'Éducation nationale

DANS L'ACADÉMIE DE POITIERS

Trois classes CHAMS supplémentaires

A la rentrée 2026, ce sont 3 nouvelles classes CHAMS* qui rejoindront le collège Jules Verne de la Vienne sur des projets pédagogiques. Tous les départements de l'académie auront une CHAMS. Des projets sont déjà en construction dans d'autres établissements de l'académie.

Toutes sont articulées autour d'un projet scientifique avec des enseignants et des chercheurs du supérieur, université ou école d'ingénieur. A chaque fois, l'accueil de scientifiques intervenants et la valorisation des carrières scientifiques féminines sont programmés.

— Collège Jules Verne – Buxerolles : existante depuis 3 ans, cette CHAMS travaille sur la mise en œuvre de modules spécifiques en algorithmique et cryptologie en lien avec le lycée Aliénor d'Aquitaine et l'Université de Poitiers.

— Collège Rabelais – Niort : en collaboration avec l'ENSAR (Ecole nationale supérieure des sciences applicatives et du risque), les élèves travailleront sur les mathématiques financières, l'analyse des risques et les innovations

technologiques. Nalini Anantharaman, mathématicienne française, professeure au Collège de France, et lauréate du prix Henri-Poincaré a accepté de parrainer le dispositif.

— Collège Romain Rolland – Soyaux : avec l'IUT d'Angoulême de l'Université de Poitiers, les élèves étudieront et construiront un nichoir connecté, comportant de l'instrumentation électronique qui fournira des données, accessibles sur une page web, à analyser en classe. Un partenariat avec des associations du type Charente Nature et la Ligue de protection des oiseaux est envisagé ainsi qu'avec l'Espace Pierre Mendès France de Poitiers.

— Collège Pierre Mendès France – La Rochelle : avec des enseignantes chercheuses de La Rochelle Université, les élèves aborderont la thématique « Les solides de Platon » d'un point de vue mathématiques avec des prolongements possibles en physique, notamment autour des structures cristallines et des matériaux en lien avec les travaux menés au LASIE (Laboratoire des sciences de l'ingénieur pour l'environnement).

* CHAMS : classe à horaire aménagée en mathématiques et sciences

Filles et Maths : l'académie de Poitiers s'engage contre les biais de genre

Face à des choix d'orientation et de spécialisation encore trop genrés au lycée, l'académie de Poitiers déploie une stratégie de formation portée par le **plan pluriannuel « Filles et Mathématiques »**.

L'objectif est de former l'ensemble des professeurs de la discipline sur trois ans. Ce parcours hybride de 9 heures est conçu pour comprendre la menace du stéréotype et identifier les gestes professionnels clés en faveur d'une mixité réussie. Les enseignants sont amenés à expérimenter concrètement un geste de pédagogie inclusive dans leur classe, à objectiver les biais inconscients dans l'évaluation, et à conscientiser les stéréotypes de genre ancrés dans les retours aux élèves, notamment à travers un audit lexical de leurs appréciations de bulletins. Le dispositif se clôt par un temps collectif pour partager et analyser ces retours d'expérimentation.

Cette première année de déploiement du Plan Filles-Maths 2025/2026 menée auprès de 9 réseaux référents égalité (265 professeurs formés) démontre déjà l'efficacité de cette démarche de terrain : 64,6 % des participants sont engagés dans une transformation durable de leurs pratiques, qu'il s'agisse d'une gestion plus équilibrée de l'oral ou d'une vigilance accrue sur la neutralité des qualificatifs.

Soutenue par les DASEN, l'ambition s'accélère pour l'année prochaine avec l'intégration de 12 nouveaux réseaux répartis sur les départements 16, 17, 79 et 86. En agissant au cœur des classes, l'académie transforme l'expertise enseignante en un levier opérationnel d'égalité.

2.3 Consolider la valeur des diplômes nationaux

AU NATIONAL La qualité du service public de l'éducation se mesure notamment à la réussite des élèves et à la reconnaissance des diplômes qu'il délivre. **Une exigence juste et assumée guidera la session des examens 2027, tant dans la conception des sujets que dans les modalités de correction, afin de garantir la valeur et la crédibilité des diplômes délivrés.**

- **Garantir la valeur du baccalauréat** est essentiel pour faciliter une transition réussie vers l'enseignement supérieur. Les points que peut attribuer le jury lors de la délibération sont désormais limités.
- **La maîtrise de la langue et la qualité rédactionnelle** sont évaluées dans toutes les disciplines.

+ Détails pages 40 à 41 du dossier de presse de rentrée du ministère de l'Éducation nationale

DANS L'ACADÉMIE DE POITIERS

Des résultats supérieurs à la moyenne nationale

Grâce à l'accompagnement mis en œuvre dans les collèges et lycées de l'académie, les candidats ont su se conformer au niveau d'exigence attendu. Ainsi, les résultats académiques de la session 2026, en dépit d'une légère baisse (mais conforme aux nouvelles orientations), demeurent supérieurs aux résultats nationaux. En vue de la session 2027, les établissements continueront à porter une attention toute particulière à la préparation régulière des candidats aux nouvelles modalités d'examen, notamment par la mobilisation des dispositifs d'accompagnement des élèves ("**Devoirs faits**" au collège, l'**accompagnement personnalisé** au lycée) et l'organisation de temps de révision spécifiques avant les épreuves.

Bac 2026 : résultats du 2nd groupe d'épreuves dans l'académie de Poitiers

Dans l'académie de Poitiers, 16 480 candidats se sont présentés à la session de juin 2026 des épreuves terminales du baccalauréat : 8 893 en voie générale ; 3 220 en voie technologique ; 4 367 en voie professionnelle.

Après les épreuves du second groupe, le taux d'admis atteint 92,9 % permettant ainsi à 15 314 candidats de devenir bacheliers. Ce taux est stable par rapport à la session de juin 2025 (93,2 %) et reste supérieur au taux national qui atteint 91,5 %.

Diplôme National du Brevet

Dans l'académie de Poitiers 20 543 candidats se sont présentés à la session 2026 du Diplôme national du brevet (DNB) :

17 788 dans la voie générale et 2 755 dans la voie professionnelle.

17 039 candidats admis. Le taux d'admis atteint 82,9 % (87,3% en 2025)

2.4 Parcours et orientation : l'ouverture des possibles

AU NATIONAL Faire de l'éducation à l'orientation un apprentissage progressif, dès le collège, pour aider chaque élève à mieux se connaître, à découvrir les métiers et les formations et à construire des choix éclairés : cette ambition portée depuis 2025 est renforcée en 2026.

- Le taux de décisions d'orientation en 2^{de} GT en fin de 3^e varie de 72,8 % dans les Hauts-de-Seine à 50,8 % dans la Nièvre et 43,7 % en Guyane. Au niveau national, il existe un écart de près de 13 points entre le taux de décision d'orientation de 2^{de} GT des filles et garçons, cet écart s'élève à plus de 31 points entre élèves de milieux favorisés et élèves de milieux défavorisés.
- **Le plan Avenir mobilise l'éducation nationale, les partenaires économiques et territoriaux et les régions**, compétentes en matière d'information sur les métiers et les formations, avec un double objectif : renforcer l'égalité des chances et mieux faire connaître les métiers et compétences dont le pays a besoin.
- **Le déploiement des territoires éducatifs ruraux et des internats** se poursuit pour renforcer l'ambition scolaire.

+ Détails pages 42 à 44 du dossier de presse de rentrée du ministère de l'Éducation nationale

DANS L'ACADÉMIE DE POITIERS

Renforcer l'accompagnement à l'orientation

A la rentrée 2026 les professeurs principaux de seconde générale et technologique seront formés.

Cette formation a visé à outiller les enseignants dans deux missions clés :

- Accompagner la rédaction des Plans pluriannuels d'orientation (PPO) des établissements, en alignement avec les priorités académiques et nationales.
- Maîtriser la plateforme Avenir(s), outil structurant de l'ONISEP, pour un suivi individualisé et collaboratif des parcours d'orientation des élèves.

Cette formation spécifique a été mise en place pour les professeurs principaux de 3^{ème} 2025.

Enjeux

Renforcer le lien entre les enseignants, les psychologues de l'éducation nationale et les familles, pour un accompagnement plus personnalisé et efficace des élèves dans leur projet d'orientation.

Former et tutorer pour lutter contre le décrochage scolaire

— Le pôle persévérance de l'académie de poitiers place l'année 2026-2027 sous le signe de la prévention avec l'élaboration d'un nouveau projet, dans les établissements scolaires, pour lutter contre le décrochage scolaire. Les équipes seront outillées pour aménager les parcours et identifier les élèves en difficulté par un suivi personnalisé grâce à une nouvelle application. Financé par le fonds social européen, la formation sera une action marquante via les réseaux FOQUALE avec des possibilités d'interventions sur tous les territoires. S'ajoutera aussi une montée en compétence autour du tutorat pour plus d'une centaine d'enseignants. L'aspect remédiation sera poursuivi dans les 16 pôles de la Mission académique de lutte contre le décrochage scolaire implantés dans les lycées et le Microlycée de Saint-Maixent-l'École.

2.5 Forger l'esprit critique

AU NATIONAL À l'heure où les fausses informations circulent de manière importante, l'esprit critique est plus indispensable que jamais à l'exercice de la citoyenneté. Nos élèves ont besoin d'apprendre à discerner le vrai du faux, à développer une pensée complète et complexe, et à comprendre les enjeux démocratiques.

- La mise en oeuvre du programme d'enseignement moral et civique de 2024 et l'éducation aux médias et à l'information (EMI) permettent d'engager les élèves dans un parcours de formation à la citoyenneté républicaine.

+ Détails pages 45 à 46 du dossier de presse de rentrée du ministère de l'Éducation nationale

DANS L'ACADÉMIE DE POITIERS

Attachée à sa mission de former des citoyens éclairés, l'académie de Poitiers se donne pour priorité de développer l'esprit critique des élèves, à savoir les former à décrypter le réel, à porter un regard critique sur les sources et les informations accessibles, à rester vigilants sur l'origine et la qualité des informations échangées à l'occasion de conversations ou de débats.

Cette ambition est portée par de nombreuses disciplines, notamment les sciences ou encore l'histoire-géographie. Elle est également présente dans l'enseignement moral et civique (EMC) et dans l'éducation aux médias et à l'information (EMI).

L'enseignement moral et civique

— L'académie de Poitiers reconduit en 2026-2027 un plan de formation sur cet enseignement en accordant une place centrale à l'éducation aux médias et à l'information comme à l'organisation de débats.

Éducation aux médias et à l'information

— Dans l'académie de Poitiers :

- 23 équipes des collèges « Territoire du numérique éducatif » de la Vienne sont formées en webradio.
- 16 équipes pédagogiques des Deux Sèvres et 6 équipes de la Charente-Maritime formées dans le cadre de l'appel à projet « Une Webradio, Un Parrain ».
- 113 équipes d'élèves ont participé en 2026 au concours académique « Faites la Une ! » pendant la Semaine de la Presse et des Médias dans l'École.

Durant l'année 2026-2027, le Trinôme académique et le CLEMI proposeront aux enseignants une formation « Désinformation et guerre informationnelle ».

Le Trinôme académique

Le trinôme académique est une structure de concertation et de formation qui réunit l'Éducation nationale, le ministère des Armées et l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN). Placé sous l'autorité du recteur, il vise à développer la culture de défense et le lien armée-jeunesse.

Augmentation du nombre de classes défense

L'esprit critique est au cœur de l'adhésion aux classes défense et sécurité globales : 35 classes dans l'académie (9 en lycée général et technologique, 8 en lycée professionnel et 17 en collège et 1 en EREA). Le nombre de classes a été multiplié par 4 depuis 2022.

Rallyes citoyens : la jeunesse de l'académie à l'honneur

L'engagement au service des valeurs de la République est l'essence même des rallyes citoyens organisés par le Trinôme. Ils offrent l'opportunité de cultiver la citoyenneté, de favoriser l'engagement des élèves, et de développer les politiques éducatives déployées par l'académie (laïcité et valeurs de la république, actions mémorielles, égalité filles-garçons, sécurité routière, EDD...et esprit critique). Dans chaque département, le rallye citoyen rassemble généralement de 80 à 140 élèves auxquels sont proposés de 8 à 15 ateliers. Les rallyes permettent une mixité des parcours scolaires :

- lycéens (lycées généraux et professionnels, agricoles),
- apprentis (CFA),
- collégiens.

Mémoire et Citoyenneté

Les élèves de l'académie sont très engagés sur des concours mémoriels :

- Concours national de la résistance et de la déportation - 673 épreuves individuelles,
- Flamme de l'égalité : 231 élèves,
- Parlement des enfants : 350 élèves,
- Mission Mémoire et Citoyenneté.

Nombreuses formations de personnels ont été menées en 2025-2026 dont :

- la fin de la Shoah et l'univers, concentrationnaire nazi
- enseigner l'histoire et la mémoire de l'exclavage,
- enseigner l'histoire et la mémoire de la shoah.

Ces formations ont rassemblées entre 25 et 40 personnes.

2.6 Le lycée professionnel, un choix d'avenir

AU NATIONAL Après la 3^e, un tiers des jeunes poursuivent leur formation en voie professionnelle, dans l'un des 2 070 lycées professionnels ou polyvalents qui accueillent 667 200 jeunes. **Le lycée professionnel adapte son offre de formation pour leur assurer une insertion professionnelle réussie, immédiate ou après poursuite d'études.**

- **Chaque jeune est accompagné dans son parcours tout au long du cycle de formation.** Le dispositif AvenirPro est généralisé à l'ensemble des lycées professionnels.
- **Les bureaux des entreprises** contribuent au développement de partenariats avec les acteurs professionnels, au profit de l'ensemble des publics accueillis : élèves, apprentis, étudiants et stagiaires de la formation professionnelle continue.
- Depuis 2023, la part d'élèves de 3^e souhaitant s'orienter en voie professionnelle augmente chaque année, mettant ainsi fin à plusieurs années de baisse.

+ Détails pages 47 à 49 du dossier de presse de rentrée du ministère de l'Éducation nationale

DANS L'ACADÉMIE DE POITIERS

À Angoulême, un nouveau bac pro optique-lunetterie ouvre une voie d'avenir

À la rentrée 2026, le lycée professionnel Jean Rostand d'Angoulême enrichit l'offre de formation de l'académie avec l'ouverture du bac professionnel Optique lunetterie. Une nouveauté majeure : jusqu'ici, cette spécialité n'était pas proposée sous statut scolaire dans un établissement public de l'académie.

Accessible après la 3^e et préparé en trois ans, ce bac pro forme à un métier qui associe technicité, précision et relation avec le client : analyse d'une prescription, prise de mesures, montage et ajustage des lunettes, conseil, vente, service après-vente et réparation.

Cette ouverture illustre pleinement l'ambition de la nouvelle carte des formations professionnelles : proposer aux jeunes des parcours attractifs, en prise directe avec les besoins économiques des territoires.

Elle est aussi le fruit d'une forte mobilisation des professionnels de l'optique-lunetterie, engagés aux côtés du lycée pour créer les meilleures conditions de réussite de la formation et de ses futurs élèves.

Le Campus Alimentation Durable décroche le label Excellence pour trois ans

Le Campus des métiers et des qualifications (CMQ) Alimentation durable en Nouvelle-Aquitaine (ADN-A) obtient le label Excellence pour trois ans.

Issu du CMQ « Production culinaire, terre-mer et gastronomie », il franchit aujourd'hui une nouvelle étape en couvrant l'ensemble de la chaîne alimentaire, du champ à l'assiette, avec l'alimentation durable comme fil conducteur.

Son réseau réunit plus de 45 structures de formation et 4 400 apprenants, du CAP au diplôme d'ingénieur. Il fédère établissements de formation, enseignement supérieur, recherche, collectivités et professionnels autour de plusieurs priorités : renforcer l'attractivité des métiers, accompagner l'évolution des compétences et répondre aux enjeux de transition écologique. Le CMQ est basé au lycée Kyoto de Poitiers.

À noter

- Mise en place à la rentrée de l'adaptation du parcours individualisé de terminale professionnelle.



L'École au coeur de l'épanouissement et de la protection des enfants

3.1 La protection des enfants contre les violences sexistes et sexuelles : une priorité absolue

AU NATIONAL La protection de nos enfants est une priorité absolue. Elle mobilise l'ensemble du Gouvernement et l'École est en première ligne de ce combat.

- Avec plus de 80 000 signalements par an, l'École demeure en effet le premier lieu de détection des violences faites aux enfants.
- Non seulement l'École doit, en elle-même, demeurer pour tous les élèves un abri face aux tourments extérieurs, mais elle constitue aussi un lieu refuge au sein duquel les mineurs peuvent dénoncer les violences qu'ils subissent.
- Premier espace de socialisation qui rassemble tous les enfants et les adolescents, l'École joue notamment un rôle clé pour repérer et prévenir les violences sexistes et sexuelles (VSS).
- L'École ne peut tolérer aucune forme de violence sexiste ou sexuelle. Prévenir, repérer et agir, c'est protéger les élèves aujourd'hui, mais aussi construire une société plus respectueuse et plus égalitaire demain.

+ Détails pages 52 à 54 du dossier de presse de rentrée du ministère de l'Éducation nationale

DANS L'ACADÉMIE DE POITIERS

La détection précoce des situations à risque et la libération de la parole des élèves constituent une priorité du service social en faveur des élèves de l'académie de Poitiers. Depuis de très nombreuses années, grâce à leur présence au sein des établissements scolaires, les assistants de service social offrent un espace d'écoute confidentiel favorisant l'expression des difficultés rencontrées par les jeunes, qu'elles relèvent de problématiques familiales, sociales, éducatives ou de violences.

Cette mission s'inscrit dans une approche pluridisciplinaire associant l'ensemble des professionnels du secteur santé-social de l'éducation nationale. Les assistants de service social travaillent en étroite collaboration avec les équipes médico-sociales de l'éducation nationale (infirmiers, psychologues, médecins etc.), les personnels de direction et les équipes éducatives afin de croiser les regards, d'évaluer les situations et de construire des réponses adaptées aux besoins des élèves.

La mise en œuvre du protocole relatif aux violences sexistes et sexuelles (VSS), le respect des obligations de signalement ainsi que l'exploitation des questionnaires du plan « **Brisons le silence** » s'intègrent dans un travail quotidien. Le traitement des violences et l'accompagnement des victimes est l'essence même du travail social scolaire.

Ces dispositifs permettent d'identifier des élèves en difficulté et de mobiliser rapidement les ressources nécessaires à leur protection.

Quelques chiffres

Deux niveaux dans la protection de l'enfance en danger :

- niveau 1 : information préoccupante. Grave mais peut être accompagné, soutenu pour retour à la normale,
- niveau 2 : signalement : très grave. Situation nécessitant l'intervention de la loi pour "faire à la place" ou réparer.

Les chiffres de la protection de l'enfance pour notre académie 2025/2026 :

— 1 394 Informations préoccupantes transmises aux CRIP* des Conseils Départementaux :

- 86% concernent des problèmes intra-familiaux,
- 54% concernent les conditions d'éducation des enfants.

Ces informations émanent des personnels sociaux (15%), des personnels de santé (7%) et des autres personnels (78%).

La rédaction des informations préoccupantes par les personnels pédagogiques est faite la plupart du temps en lien avec les services sociaux et/ou de santé en appui technique.

— 1 902 signalements transmis aux procureurs de la République :

- 64% concernent des problèmes intra familiaux,
- 13% sont en lien direct avec l'école/collège/lycée,
- 58% concernent des jeunes filles,
- 10% des élèves sont en zone REP/REP+,
- 30% sont liés à des violences physiques,
- 29% sont liés à des violences sexuelles.

Même si les signalements peuvent porter sur plusieurs motifs, dans 59% des cas, il y a des violences matérielles envers l'élève.

*CRIP = Cellule de recueil des informations Préoccupantes

3.2 Limiter l'exposition aux écrans : pour la première fois, une scolarité complète sans téléphone portable

AU NATIONAL Réduire l'exposition des jeunes aux écrans est un enjeu sociétal majeur, à la fois éducatif, de santé et d'équilibre des temps de vie. Il s'agit d'un préalable pour accompagner les élèves vers un usage du numérique préservant leur capacité à exercer leur esprit critique.

- **L'interdiction du téléphone portable au lycée** vise à garantir des conditions propices aux apprentissages et rétablir du lien social entre les élèves. La scolarité complète des élèves se déroulera donc désormais sans téléphone.
- **L'École accentue son action en faveur d'un numérique raisonné**, fondé sur une éducation au numérique, aux médias et à l'information.

+ Détails pages 56 à 58 du dossier de presse de rentrée du ministère de l'Éducation nationale

DANS L'ACADÉMIE DE POITIERS

Éduquer les élèves aux usages raisonnés du numérique et de l'intelligence artificielle

Le véritable enjeu est d'éduquer globalement les élèves à des usages raisonnés du numérique et de l'intelligence artificielle. L'académie de Poitiers met en œuvre plusieurs actions concrètes.

Formation des enseignants

Un nouveau parcours de formation intitulé « Accompagner les élèves vers des usages raisonnés du numérique » sera déployé dès cette année.

Cybersécurité et cybergénéralité

- L'opération Cactus : une simulation de campagne d'hameçonnage (phishing) sera proposée dans les établissements pour sensibiliser les élèves à ces risques.
- La Fresque du cybergénéral : un jeu pédagogique a été distribué dans chaque collège de l'académie pour former à la sécurité numérique et au rôle de cybergénéral.
- Safer Internet Day : des actions de sensibilisation seront menées dans les collèges et lycées sur le cyberharcèlement, les risques liés aux réseaux sociaux.

* TNE : Territoires Numériques Éducatifs

Prévention du cyberharcèlement

Un parcours de formation sera proposé aux élèves de 6ème via la plateforme Pix.

Accompagnement des familles

Forte de l'expérience du projet TNE* dans la Vienne, l'académie a déposé un projet visant à déployer, sur l'ensemble du territoire, des ateliers destinés aux familles sur des sujets variés (gestion des écrans, cybersécurité, mécanismes de captation de l'attention).

Label « Établissement Numérique Responsable »

- Une expérimentation est en cours dans les collèges de la Charente, les engageant dans une démarche de labellisation basée sur des critères de sobriété numérique, de citoyenneté et de développement des compétences numériques.

Campus Numeria

Des parcours pédagogiques, proposés du cycle 1 au lycée, permettent aux élèves de développer au sein du Parc du Futuroscope et en partenariat avec notamment l'académie de Poitiers, leurs compétences numériques et leur esprit critique à travers des thématiques telles que les données, la robotique, l'intelligence artificielle, la désinformation, le bien-être numérique ou encore la découverte des métiers.

3.3 Développer les alternatives aux écrans : renforcer l'accès à la culture

AU NATIONAL Dans un contexte marqué par l'omniprésence des écrans, l'isolement qu'ils peuvent favoriser et la persistance des inégalités d'accès à la culture, **l'École doit offrir à tous les élèves des expériences qui rassemblent**, ouvrent aux autres et donnent accès à une culture commune. L'éducation artistique et culturelle y contribue pleinement : elle réduit les inégalités, crée des espaces de sociabilité et fait vivre un patrimoine commun qui unit notre jeunesse.

- La limitation de l'usage des écrans à l'école s'accompagne du **développement d'alternatives concrètes** qui favorisent les échanges, la pratique collective, la créativité et l'ouverture au monde.
- L'éducation artistique et culturelle permet à chaque élève, quelle que soit son origine sociale ou territoriale, de rencontrer des oeuvres, des artistes et des lieux de culture et de construire une culture générale commune.
- **La lecture, pratique d'émancipation, d'imagination et de concentration, est renforcée** comme une alternative essentielle aux usages numériques et un levier majeur de réussite scolaire.

+ Détails pages 59 à 60 du dossier de presse de rentrée du ministère de l'Éducation nationale

DANS L'ACADÉMIE DE POITIERS

Parce qu'elle développe la curiosité, l'esprit critique, la créativité et le goût d'apprendre, l'éducation artistique et culturelle (EAC) constitue l'un des fondements d'une culture générale partagée et d'une École qui émancipe.

S'engager en faveur du 100 % Éducation artistique et culturelle

L'académie de Poitiers poursuit son engagement en faveur du **100 % Éducation artistique et culturelle** afin de garantir à chaque élève un parcours riche en rencontres, en pratiques et en découvertes. En 2025-2026, 188 018 élèves ont bénéficié d'au moins une action d'EAC, témoignant de la mobilisation des écoles, des établissements et de leurs nombreux partenaires culturels.

Au-delà du développement **des projets** soutenus par le rectorat, **le pass Culture** et les dispositifs nationaux, l'académie se distingue par des initiatives ambitieuses favorisant l'accès à la culture, au patrimoine de proximité et aux pratiques artistiques collectives, véritables alternatives à une surexposition aux écrans.

Parmi elles, Acad'ÔChœur, le chœur académique d'adolescents, réunit chaque année de jeunes chanteurs venus de l'ensemble

du territoire académique autour d'un projet d'excellence artistique, de citoyenneté et d'ouverture culturelle.

Deuxième édition du Festival des Arts à l'école en juin 2027

L'académie prépare la deuxième édition du Festival des Arts à l'École, qui se tiendra en juin 2027 à Poitiers et au Futuroscope. Après le succès de la première édition, cette manifestation nationale rassemblera plusieurs milliers de jeunes autour de concerts, spectacles, expositions, rencontres avec des artistes et projets collaboratifs, affirmant la place de l'École comme acteur majeur de la démocratisation culturelle et de la transmission des savoirs.

3.4 Encourager l'activité physique et sportive

AU NATIONAL Faire du sport une habitude de vie pour chaque enfant est un enjeu éducatif, de cohésion nationale et de santé publique dans un contexte où la sédentarité progresse chez les jeunes. C'est pourquoi le Gouvernement fait de l'école le premier lieu d'accès à une pratique physique régulière, afin de former des citoyens en meilleure santé, plus confiants et plus engagés. Parce que le sport contribue à la réussite scolaire autant qu'au bien-être des élèves, investir dans l'activité physique à l'école, c'est investir dans l'avenir de la jeunesse et de la Nation. Développer la pratique sportive, c'est aussi offrir aux jeunes une alternative aux écrans.

- **Les 30 minutes d'activité physique quotidienne (APQ) à l'école primaire** contribuent à ancrer la pratique d'une activité physique dans les habitudes de vie des enfants.
- **Le savoir-nager et le savoir rouler à vélo** constituent deux savoirs fondamentaux sportifs que les enfants doivent maîtriser avant l'adolescence.
- **Le label Génération 2030 et les dispositifs portés avec le ministère chargé des sports**, le mouvement sportif et parasportif, ainsi que les collectivités territoriales, consolident les liens entre l'École et le monde sportif afin de développer durablement la pratique de l'activité physique chez tous les enfants.

+ Détails pages 61 à 63 du dossier de presse de rentrée du ministère de l'Éducation nationale

DANS L'ACADÉMIE DE POITIERS

Développer des passerelles avec le monde sportif

Le rectorat de Poitiers s'attache à entretenir des partenariats solides avec les structures sportives locales afin d'accompagner les élèves dans leur double projet : développer leurs compétences académiques tout en pratiquant une activité physique complémentaire à l'éducation physique et sportive (EPS) obligatoire.

332 établissements sont labellisés Génération 2030. Ils contribuent à cet objectif en ouvrant leurs installations sportives aux clubs. 126 sections sportives scolaires et 16 classes sport-études permettent à plus de 2 700 élèves de concilier scolarité et projet sportif.

Ancrer l'activité physique dans les habitudes de vie des enfants

En faisant de septembre 2026 le mois de l'activité physique, le ministère et l'académie souhaitent impulser une dynamique individuelle et collective afin que chaque élève adopte durablement des habitudes de vie active. Dès cette rentrée, les deux heures de sport supplémentaires au collège viendront renforcer les dispositifs existants.

L'apprentissage du savoir-nager en sécurité demeure une priorité. Enseignants des premier et second degrés et maîtres-nageurs unissent leurs compétences pour permettre à chaque élève d'acquérir les savoirs essentiels et d'obtenir l'attestation correspondante.

3.5 Combattre toutes les formes de violence

AU NATIONAL L'École de la République ne peut remplir pleinement sa mission que dans un climat de confiance, de respect et de sécurité. Levier déterminant de la réussite des élèves, l'amélioration du climat scolaire repose sur une approche structurée, fondée sur la recherche et l'évaluation des pratiques.

- Un nouvel outil de diagnostic et de pilotage du climat scolaire sera déployé au cours du premier trimestre de l'année scolaire dans les écoles et établissements scolaires.
- Les actions de prévention, de repérage et de lutte contre toutes les formes de violence sont renforcées pour offrir à tous les élèves un environnement scolaire serein.
- En cas d'atteinte à la sécurité d'un personnel, la réponse de l'institution sera systématique, à tous les niveaux.

+ Détails pages 64 à 67 du dossier de presse de rentrée du ministère de l'Éducation nationale

DANS L'ACADÉMIE DE POITIERS

Lutte contre le harcèlement : un maillage territorial performant

— Au niveau académique, une équipe académique renforcée avec un pilotage effectué par la conseillère technique EVS (enseignement vie scolaire) et une coordination par une chargée de mission.

— Au niveau départemental : il y a un référent par département.

Leurs missions :

- gestion des situations arrivées par le 3018, par courrier, par un "Fait établissement",
- gestion des cas individuels et communication étroite avec les familles pour apaiser,
- contact avec les écoles et établissements afin d'assurer une analyse et une traçabilité des situations,
- accompagnement des équipes à la labellisation,
- formation des personnels,
- soutien et accompagnement continu aux équipes pour les projets et la résolution des situations.

— Une feuille de route "Harcèlement" est mise en place depuis novembre 2023.

Labellisations pHARe des écoles et établissements

94,18% en pHARe 1 (contre 76,72% en 2025)

0,57% en pHARe 2 (identique)

0,25% en pHARe 3 (contre 0,16% en 2025)

Canal de saisie

L'équipe Lutte contre le harcèlement est saisie via :

Le 3018

Appel direct

Courriel

Type de harcèlement

Verbal **47%**

Physique **7%**

Verbal et physique **33%**

Cyber **9%**

Cyber et réel **4%**

3.6 Agir pour la santé physique et psychique des élèves

AU NATIONAL La santé des élèves, entendue dans sa globalité comme un état de bien-être physique, mental et social, est une condition essentielle de leur réussite. **Les mesures des Assises de la santé scolaire se déploient progressivement** pour renforcer l'action de l'ensemble de la communauté éducative et contribuer à lutter contre les inégalités.

- **Les équipes de professionnels de santé et médico-sociaux se renforcent** pour mieux déployer une politique d'École promotrice de santé globale au service de la réussite des élèves, **avec 300 emplois supplémentaires à la rentrée 2026.**
- **La santé mentale et le bien-être des élèves font l'objet d'une attention particulière** tout au long de leur parcours scolaire : amélioration des repérages et prise en charge graduée et coordonnée.
- **Les campagnes de vaccination gratuites** contre les infections à papillomavirus humains (HPV) et les méningocoques se poursuivent.

+ Détails pages 68 à 69 du dossier de presse de rentrée du ministère de l'Éducation nationale

DANS L'ACADEMIE DE POITIERS

La santé mentale des élèves constitue aujourd'hui une priorité de l'Éducation nationale. Face à l'augmentation du mal-être psychologique chez les adolescents, l'École joue un rôle essentiel dans la prévention, le repérage et l'accompagnement des élèves en difficulté. Selon l'OMS, la santé mentale ne se limite pas à l'absence de maladie, mais correspond à un état de bien-être permettant à chacun de faire face aux difficultés de la vie et de s'épanouir.

La dégradation de la santé mentale des jeunes, se traduit par une hausse des troubles anxieux, du stress, du harcèlement et des idées suicidaires. Pour répondre à ces enjeux, la circulaire du 29 juin 2026 renforce la coordination entre l'Éducation nationale et les professionnels de santé. Chaque établissement doit mettre en place un protocole santé mentale afin de mieux repérer et orienter les élèves en souffrance psychique.

Déploiement de protocoles de santé mentale

— L'académie de Poitiers participe activement à cette politique grâce à la mise en place de conseillers techniques départementaux et académiques en santé mentale, rattachés au pôle santé-social, faisant ainsi de la santé mentale un dossier transverse. Elle déploie également des protocoles santé mentale en établissement et en circonscription, ainsi que la formation des personnels ressources du champ santé-social. Des personnels repères (630) sont aussi formés à repérer les signes de souffrance psychique et d'orienter les élèves vers les personnels ressources compétents.

Dans l'académie , ont mis en place un protocole de Santé mentale :

- 25,32% des écoles du 1er degré
- 55,96 % des établissements du 2nd degré



L'École au coeur de la République

4.1 Transmettre et faire vivre les principes qui nous fondent

AU NATIONAL

L'école est le premier lieu de transmission des principes qui nous fondent comme société. Liberté, égalité, fraternité, laïcité sont au cœur de son projet, celui de n'assigner aucun élève à son histoire singulière et d'offrir à tous une destinée commune. C'est pourquoi :

- **Aucune atteinte à la laïcité, aucun acte antisémite ou raciste** n'a sa place au sein de l'École de la République. Les équipes académiques valeurs de la République (EAVR) accompagnent les personnels des écoles et des établissements dans la gestion de toute atteinte aux principes républicains.
- **La formation aux principes de la République est un impératif** sur lequel le ministère porte tous ses efforts. Au terme de l'année 2026-2027, l'ensemble des personnels aura été formé et les cadres le seront pour répondre à l'augmentation du racisme et de l'antisémitisme.
- La compréhension des enjeux de défense et de cohésion nationale est renforcée. Une cérémonie commémorative est instituée autour du 11 novembre, pour tous les élèves à partir du CM1.

+ Détails pages 72 à 75 du dossier de presse de rentrée du ministère de l'Éducation nationale

DANS L'ACADEMIE DE POITIERS

Formation aux enjeux de laïcité

L'académie de Poitiers achève en 2026-2027 la formation de l'ensemble de ses 29 000 personnels aux enjeux de la laïcité et de la neutralité du service public d'éducation, comme fondement de la visée émancipatrice de l'École républicaine.

Diffusion d'un guide académique de prévention et de traitement des contestations d'enseignement

Ce guide apporte aux équipes éducatives un outil pratique pour gérer ces situations en confortant l'autorité de l'École au service de la transmission des savoirs et de l'affirmation de l'égalité dignité de chaque être humain.

L'équipe Valeurs de la République, soutien des équipes

— Face à l'augmentation des situations de discrimination, l'académie forme ses personnels d'encadrement et développe des formations de proximité au sein des unités éducatives. L'équipe académique Valeurs de la République est l'interlocuteur de référence pour intervenir en conseil ou en soutien aux écoles et aux établissements en cas d'atteintes aux valeurs et principes républicains au cœur du projet de l'École.

Chiffres clés

100% des personnels formés en 2027 à la laïcité.

104 faits d'atteintes aux valeurs de la République en 2025-2026 (-37% par rapport à 2024-2025).

Les faits de racisme et d'antisémitisme demeurent les plus nombreux (57%), suivis des faits liés au respect de la laïcité (38%).

4.2 Renforcer le partenariat avec les familles

AU NATIONAL L'École ne peut pleinement réussir sa mission qu'en lien étroit avec les familles. C'est pourquoi le ministère de l'Éducation nationale fait du renforcement de la relation entre l'École et les familles l'une de ses priorités de la rentrée 2026.

- Cette démarche vise à **renforcer la confiance entre l'École et les parents, à soutenir la coéducation et à mieux faire comprendre les attentes de l'institution.**
- Elle réaffirme également **le rôle essentiel des parents dans la réussite des élèves, le respect de leurs droits, mais aussi de leurs devoirs**, au premier rang desquels le respect dû aux professeurs comme figures d'autorité.

+ Détails pages 76 à 78 du dossier de presse de rentrée du ministère de l'Éducation nationale

DANS L'ACADEMIE DE POITIERS

Le nécessaire accompagnement à la parentalité numérique

L'accompagnement à la parentalité numérique est devenu une nécessité, face au développement croissant des services numériques éducatifs et au besoin des familles d'encadrer les usages variés des enfants et des adolescents hors du temps scolaire. Forte de l'expérience acquise dans le cadre du projet TNE dans la Vienne, l'académie a déposé un projet visant à déployer, sur l'ensemble du territoire, des ateliers destinés aux familles autour de thématiques variées (gestion des écrans, cybersécurité, mécanismes de captation de l'attention). Ce projet a pour objectif de mieux faire le lien entre les besoins identifiés dans les écoles et collèges de l'académie et la mise en œuvre d'**ateliers accessibles aux familles**, aussi bien au sein des établissements qu'à l'extérieur de ceux-ci.

4.3 Accueillir tous les élèves

AU NATIONAL L'accès à l'école pour tous constitue un impératif de justice sociale. À la rentrée 2026, cette ambition se concrétise par des mesures claires, efficaces et accessibles pour les élèves présentant des besoins éducatifs particuliers. Elles s'intègrent dans une dynamique partenariale fondée sur le rapprochement du secteur scolaire et du secteur médico-social et des procédures simplifiées pour assurer une coordination optimale des réponses éducatives.

- **Près de 1 500 pôles d'appui à la scolarité** sont déployés à la rentrée 2026 (56 % du territoire national couvert) pour développer l'accessibilité pédagogique.
- **La mise en synergie des dispositifs d'appui et la coopération renforcée avec le secteur médico-social** permettent de dessiner les perspectives d'une scolarisation pour chaque élève, notamment dans le cadre de la stratégie pour les troubles du neurodéveloppement.
- **Le livret de parcours inclusif (LPI) se développe**, avec déjà près de 963 000 LPI ouverts (+ 88 % sur la seule année scolaire 2025-2026).

+ Détails pages 79 à 81 du dossier de presse de rentrée du ministère de l'Éducation nationale

DANS L'ACADEMIE DE POITIERS

Une école pour tous

— L'école pour tous est une école qui se rend accessible pour mieux tenir compte de la diversité des élèves en classe et dans la vie scolaire ou périscolaire

— **A la rentrée 2026, l'académie de Poitiers se dote pour cela de moyens supplémentaires :**

- + **25 enseignants spécialisés**
- + **20 éducateurs spécialisés** en lien avec l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine (ARS).
- + **17 AESH**

Pour les 326 élèves en attente de réponses médico-sociales, l'académie renforce sa coopération avec l'ARS pour des solutions plus adaptées à leurs besoins.

Une école plus accessible

— Le numéro vert 0 805 805 110 permet aux familles de joindre directement les cellules d'écoute départementales, ouvertes durant l'été et jusqu'aux vacances d'automne, avec une réponse individuelle apportée en 24 heures.

— **20 nouveaux Pôles d'appui à la scolarité (PAS), portant leur nombre à 29.**

Coordonnés par un binôme enseignant-éducateur spécialisé, les PAS accompagnent les familles et les équipes pour répondre aux besoins éducatifs particuliers des élèves, en mobilisant les ressources pédagogiques, éducatives et médico-sociales, sans attendre une notification de la MDPH.

— **236 référents de pratiques inclusives (RPI) en appui des enseignants.**

Dans les collèges et lycées, 236 RPI accompagnent les équipes pédagogiques pour les aider à identifier les besoins, à mieux adapter leur pratique et à mobiliser les expertises nécessaires.

Pour accompagner le déploiement des PAS et des RPI, l'académie s'est dotée d'une **feuille de route "accessibilité pédagogique"** pour accompagner et former les enseignants.

— **Enfin, 4 dispositifs sont créés ou renforcés pour les élèves en situation de handicap.**

- Une ULIS au collège Jean Moulin de Barbezieux,
- Un dispositif d'autorégulation (DAR) au collège Georges Clemenceau de Cerizay,
- Une unité d'enseignement au sein de l'Unité pour adolescents de l'hôpital de Niort
- Renforcement du bilinguisme LSF-français écrit dans le second degré.

QUELQUES CHIFFRES

Les élèves en situation de handicap

13 356 élèves en situation de handicap scolarisés à la rentrée 2026 (+3,5% par an) :

- 11 879 dans une école ou un établissement scolaire (89%) ;
- 1 477 dans un établissement médico-social ou hospitalier (11%).

Ils représentent 4,2% des élèves scolarisés (contre 2,9% en 2017).

— Au sein des écoles et des établissements scolaires : 6 647 des élèves en situation de handicap sont accompagnés par 3 300 AESH.

Les AESH sont coordonnés par 91 pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL) répartis sur l'académie.

— 3 952 de ces élèves bénéficient de l'appui de 375 dispositifs particuliers : unités Localisées d'Inclusion Scolaire, unités d'Enseignement, dispositif d'autorégulation, pôle d'enseignement des jeunes sourds.

— 2 600 élèves ont reçu un matériel pédagogique adapté par les services académiques.

Les personnels : 25 ETP à la rentrée 2026 (coordonnateurs de PAS Compris)

— 3 324 emplois (ETP) dédiés (11,4% des personnels) :

- enseignants spécialisés : 988,
- enseignants certifiés français langue scolaire : 78,
- psychologues scolaires RASED : 107,
- AESH : 2004,
- pilotes, coordonnateurs, formateurs, RPI : 147.

— **115 millions d'euros** dédiés aux élèves en situation de handicap (budget multiplié par deux en huit ans).

L'accompagnement des élèves avec un trouble du neuro développement dans l'académie

- 20 unités ou dispositifs pour les élèves avec trouble du spectre de l'autisme (TSA),
- 13 ULIS pour les élèves avec TSA et autres TND,
- 7 professeurs ressources TSA/TND.

Accessibilité de l'environnement scolaire aux besoins éducatifs particuliers des élèves

Plus de **12% des élèves de l'académie** bénéficient d'adaptations scolaires formalisées :

- prise en compte des situations de handicap (13 356 élèves),
- adaptations pédagogiques en classe, hors situation de handicap (8 318),
- appui linguistique français langue scolaire (4 245),
- enseignement adapté, hors situation de handicap (2085),
- aide pédagogique à domicile, à l'hôpital (133 robots « Ted-I » de télé-présence déployés),
- prise en compte des troubles de la santé.

6 135 élèves bénéficient d'aménagement d'examen pour raison de santé ou de situation de handicap.





5

**L'humain
au cœur de
nos métiers**

5.0 L'humanisation des services RH

DANS L'ACADÉMIE DE POITIERS

La rentrée scolaire 2026 s'inscrit dans un contexte de transformations profondes pour notre académie. Face à une baisse démographique marquée, dont les effets sur l'emploi des personnels se feront ressentir au cours des dix prochaines années, et face aux enjeux de l'attractivité de nos zones rurales isolées, la direction des ressources humaines de l'académie de Poitiers réaffirme sa priorité centrale : vers une plus grande humanisation des services des ressources humaines. En remettant l'humain au centre des processus de gestion, l'académie de Poitiers fait de la bienveillance et de la proximité les piliers de son action pour cette rentrée 2026.

Un accueil sur mesure des nouveaux personnels

L'accueil des nouveaux personnels constitue le premier levier de fidélisation et d'attractivité, en particulier pour nos écoles et établissements situés dans les territoires ruraux.

Pour cette rentrée, le parcours d'accueil a été entièrement repensé. Dès leur nomination, les nouveaux arrivants dans les services académiques comme en établissement bénéficient d'un **livret d'accueil** et de modules de formations dédiés leur permettant de s'approprier rapidement l'environnement académique comme professionnel.

L'enjeu est important : chacun doit pouvoir faire une rentrée dans les meilleures conditions dans son environnement de travail. Les encadrants sont aussi sensibilisés à cette modalité essentielle.

La ruralité : un choix de carrière attractif

Dans les zones rurales les plus isolées, cet accueil s'accompagne d'une attention particulière visant à rompre l'isolement des néo-titulaires et des contractuels. L'objectif est clair : faire de la ruralité un choix de carrière attractif et serein, soutenu par une administration réactive et attentionnée.

Accompagner les agents par une RH de proximité

L'accompagnement de chaque agent doit devenir plus qualitatif grâce à une articulation fluide entre l'encadrant de proximité, les conseillers RH de proximité (CRHP), les conseillers mobilité carrière et les acteurs qui interviennent au quotidien auprès des agents (la médecine de prévention, le service social des personnels, le service gestionnaire).

Cette année, l'académie a élargi son réseau de CRHP (+ 12 CRHP) pour avoir une couverture territoriale au plus près de chaque agent. Dès le mois de septembre 2026 une communication large va être mise en œuvre auprès des encadrants comme de tous les personnels pour que les dispositifs associés puissent être mobilisés.

Accompagner les agents fragilisés par un appui individualisé

Parce que les parcours professionnels ou personnels peuvent être traversés par des périodes de fragilité, l'académie de Poitiers consolide ses dispositifs d'appui en cas de difficulté (c'est le cas par exemple du dispositif d'accompagnement pour le maintien dans l'emploi). Grâce à une meilleure fiabilisation et exploitation de nos données de gestion, l'académie est en mesure de repérer plus précocement les situations de vulnérabilité (telles que les arrêts de travail récurrents ou les risques d'usure professionnelle) afin de proposer des solutions adaptées de manière proactive. Qu'il s'agisse de difficultés administratives, de santé, financières ou de tensions relationnelles, les acteurs RH interviennent en toute confidentialité pour co-construire des solutions de maintien dans l'emploi (allègement de service) ou de transition professionnelle (postes adaptés, période de reclassement).

5.1 Mieux former les personnels de l'éducation nationale

AU NATIONAL Il n'y a pas d'École pleinement efficace sans professeurs hautement qualifiés, reconnus et accompagnés. La réforme du recrutement et de la formation des enseignants traduit cette conviction. Elle construit un véritable continuum de professionnalisation, depuis la licence jusqu'à la formation continue, afin de mieux préparer les futurs professeurs, de renforcer l'attractivité du métier et d'accompagner chacun dans le développement de ses compétences tout au long de sa carrière.

- La rentrée 2026 concrétise la réforme du recrutement et de la formation initiale des enseignants.

Concernant l'enseignement public, 176 905 inscriptions ont été enregistrées aux concours enseignants. En raison de la mise en oeuvre de la réforme, 40 % de postes supplémentaires ont été ouverts aux concours 2026 : 24 351 candidats ont été admis, soit une hausse de 50 % du nombre de lauréats par rapport à la session 2025.

- La formation continue des personnels poursuit son développement dans le cadre du schéma directeur 2025-2029 afin d'accompagner la professionnalisation des agents tout au long de leur carrière.

- Les certifications de formateur évoluent avec une réforme du certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur (Cafipemf) et du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique (Caffa) et la création d'un certificat d'aptitude aux fonctions d'ingénierie de formation en académie (Cafifa).

+ Détails pages 86 à 88 du dossier de presse de rentrée du ministère de l'Éducation nationale

DANS L'ACADÉMIE DE POITIERS

Une réforme structurante de la formation initiale des enseignants

À la rentrée 2026, l'Université de Poitiers, La Rochelle Université et le rectorat de l'académie de Poitiers déploient une réforme structurante de la formation initiale des enseignants. La Licence préparatoire au professorat des écoles (LPE), en est l'un des marqueurs forts : ouverte dès le baccalauréat, elle accueille 140 étudiants et sera proposée dans les quatre départements de l'académie. Ce maillage territorial garantit une formation de proximité, articulant enseignements universitaires, stages progressifs et découverte accompagnée du métier.

Professionaliser les parcours

Les nouveaux masters M2E s'inscrivent dans la même ambition : construire des parcours professionnalisants, élaborés avec l'INSPÉ, les universités et le rectorat. Pour le second degré, l'INSPÉ de l'académie de Poitiers porte les parcours CPE, EPS, lettres modernes, anglais, histoire-géographie, mathématiques, sciences de la vie et de la Terre et espagnol. Cette offre est complétée par trois pôles de formation de la région académique Nouvelle-Aquitaine présents sur le territoire : le pôle « NSI, STI-CAPET et génies en CAPLP », le pôle « éducation musicale et chant choral » et le pôle « physique-chimie et mathématiques-sciences ».

Renforcer la cohérence entre formations (initiale, continue et continuée)

La réforme de la formation des enseignants renforce la cohérence entre formation initiale, formation continuée et formation continue. Dès leur première année de titularisation, les enseignants T1* bénéficieront d'un accompagnement renforcé, au-delà des visites-conseils.

Dans le premier degré, des formations départementales leur seront proposées, centrées sur les savoirs fondamentaux et le numérique éducatif, conformément aux attendus nationaux. L'objectif est clair : sécuriser l'entrée dans le métier, consolider les premiers gestes professionnels et inscrire chaque enseignant dans un parcours de développement professionnel progressif et cohérent.

La dynamique engagée pour rapprocher la formation continue du terrain se poursuit et se renforce

En 2025, 345 formations d'initiative locale et 117 écoles formées en résidence ont permis d'apporter des réponses adaptées aux besoins des équipes, au plus près des réalités des établissements et des écoles.

* T1 : professeur en première année d'exercice après sa titularisation

5.2 Protéger et accompagner les personnels

AU NATIONAL Le ministère de l'Éducation nationale mène une politique d'action sociale et de protection en faveur de l'ensemble de ses agents. Tout au long de leur carrière, ces personnels peuvent être confrontés à des difficultés d'ordre social, professionnel ou sanitaire, qui nécessitent la mobilisation quotidienne d'un ensemble d'acteurs dédiés à leur accompagnement.

- **La réforme de la protection sociale complémentaire (PSC) au bénéfice des personnels de l'éducation nationale** est entrée en vigueur le 1^{er} mai 2026. Elle se décline en deux contrats collectifs : le régime obligatoire en santé et le régime facultatif en prévoyance.
- **Le développement des prestations d'action sociale** est l'une des dimensions de la protection que le ministère de l'Éducation nationale apporte à ses personnels.
- **Une démarche en faveur de la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) des personnels a été lancée.**
- **Un chantier visant à mieux accompagner les agents de retour après une interruption de leurs fonctions, notamment pour des raisons de santé est engagé** pour prévenir les situations de désinsertion professionnelle, préparer le retour des agents en fonction des besoins qu'ils expriment et proposer des entretiens de ré-accueil au moment de la reprise.
- **Les cellules d'écoute et de traitement des violences, discriminations, harcèlements et agissements sexistes (VDHAS)** sont désormais la pierre angulaire de la politique ministérielle de lutte contre les actes de VDHAS.
- **La protection fonctionnelle, accordée d'office dans les situations les plus graves,** permet la mobilisation rapide d'un ensemble de mesures pour protéger les agents face aux menaces ou aux violences subies dans l'exercice de leurs fonctions.

+ Détails pages 86 à 88 du dossier de presse de rentrée du ministère de l'Éducation nationale

DANS L'ACADÉMIE DE POITIERS

— La protection et le bien-être au travail de nos personnels constituent le socle de la feuille de route RH de l'académie de Poitiers.

Pour cette rentrée 2026, plusieurs dispositifs majeurs entrent en vigueur ou se consolident, traduisant concrètement les politiques de la DGAFP et de la DGRH en matière de protection sociale, d'inclusion, de soutien à la parentalité et de lutte active contre toutes les formes de discriminations.

Améliorer l'inclusion professionnelle

— L'académie s'engage pleinement dans le nouveau **Plan national Handicap 2026-2031**, dont l'ambition est de porter le taux d'emploi des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) au seuil légal de 6% voir au delà. Le plan académique devrait voir le jour en janvier 2027, après avoir concerté les orientations avec les organisations syndicales.

Plusieurs mesures concrètes sont d'ores et déjà activées :

Recrutements spécifiques : La voie contractuelle spécifique (article L352-4 du CGFP) est mobilisée activement, avec une cible nationale annuelle de 360 recrutements d'enseignants par cette voie, et un objectif de 6% de recrutements BOE pour les filières BIATSS.

Renforcer la couverture santé

— L'année 2026 marque une étape décisive dans la mise en œuvre du nouveau régime de Protection Sociale Complémentaire (PSC) pour les personnels de l'Éducation nationale. Ce dispositif garantit à chaque agent une prise en charge collective et solidaire de ses frais de santé, avec une participation financière de l'employeur. Cette réforme vise à offrir une protection de haut niveau à l'ensemble des équipes, titulaires comme contractuels, réduisant ainsi le reste à charge sur les soins essentiels et renforçant l'attractivité des métiers du service public au sein de notre territoire académique.

Chiffres nationaux (juin 2026)

981 540 affiliés sur **1 241 000** qui ont reçu la demande

Chiffres académiques (juin 2026)

27 420 affiliés

L'opération DuoDay 2026

L'académie prépare l'édition du jeudi 19 novembre 2026. L'objectif est de faire découvrir la diversité de nos métiers et sensibiliser les collectifs de travail au handicap. Le rétroplanning prévoit le recueil des candidatures des services d'accueil jusqu'au 15 septembre 2026, avant leur publication sur la plateforme en octobre et la constitution définitive des binômes début novembre.

Aménagements de postes et dispositifs spécifiques

— L'académie s'appuie sur la médecine de prévention pour mobiliser différents dispositifs comme :

Les allègements de service : dispositif qui accompagne temporairement l'agent vers un retour à temps plein dans son emploi ;

Les postes adaptés (PACD et PALD) : Pour les situations de santé les plus invalidantes, l'académie à la possibilité de mobiliser, après études individuelle des situations, des postes adaptés de courte durée (PACD) de longue durée (PALD), afin de sécuriser les projets de réorientation ou de reclassement.

Instauration du congé supplémentaire de naissance depuis le 1er juillet 2026

— **Le nouveau congé supplémentaire de naissance** : un droit protecteur pour les parents : Accessible à l'ensemble des agents publics civils (fonctionnaires et contractuels), ce nouveau droit, lié à la stratégie nationale des « 1 000 premiers jours », vise à soutenir la natalité et à promouvoir l'égalité professionnelle femmes-hommes.

Lutter contre les discriminations grâce à Stop Discrimi

L'égalité professionnelle et le respect de la diversité sont au cœur de nos engagements. L'académie de Poitiers réaffirme sa politique de tolérance zéro face aux discriminations à travers son dispositif territorialisé et sa plateforme d'écoute et de signalement "STOP DISCRI". Ce service permet à tout agent s'estimant victime ou témoin d'agissements discriminatoires (liés au sexe, à l'origine, au handicap, à l'orientation sexuelle, etc.) de libérer sa parole en toute sécurité. Les signalements font l'objet d'une instruction rigoureuse par une cellule dédiée, garantissant un accompagnement médico-social, juridique et administratif, tout en outillant les encadrants pour prévenir et traiter ces situations au sein des équipes.

5.3 Renforcer la cybersécurité et la protection des établissements scolaires

AU NATIONAL La sécurité des élèves, des personnels et de l'ensemble de la communauté éducative repose sur **un dispositif global associant prévention, vigilance et préparation aux situations de crise.**

- Face à des attaques cyber en forte progression, le ministère de l'Éducation nationale renforce la protection des systèmes d'information, notamment par la généralisation de l'authentification multifacteurs et la sensibilisation de tous les acteurs.
- La sécurisation des établissements se poursuit par les collectivités territoriales, propriétaires des bâtiments, grâce au renforcement du contrôle des accès, à la préparation aux situations de crise et à des investissements ciblés.

+ Détails pages 89 à 90 du dossier de presse de rentrée du ministère de l'Éducation nationale

DANS L'ACADÉMIE DE POITIERS

LE RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ

La cybersécurité est une priorité pour les services académiques. Certaines mesures sont déjà mises en place :

- Double facteur d'authentification pour la gestion de son identifiant / mot de passe,
 - Application sur les postes administratifs qui empêchent l'installation d'application non conforme,
 - Accès double facteur d'authentification sur nos applications sensibles,
 - Mode de connexion spécifique pour les administrateurs des systèmes d'information.
- Pour 2026 :
- Déploiement de la solution nationale d'authentification à double facteur sur l'ensemble de notre système d'information,
 - Sécurisation renforcée de nos systèmes et applications,
 - Informations à nos personnels sur les mesures d'hygiène numériques.

UNE SÉCURITÉ RENFORCÉE GRÂCE À LA PRÉSENCE DE L'ÉQUIPE MOBILE DE SÉCURITÉ ACADEMIQUE (EMSA)

Les 10 personnels de l'EMSA de Poitiers, issus pour moitié de l'éducation nationale et des forces de sécurité intérieure ont réalisé 2 542 actions différentes dans l'ensemble des écoles

(1/3) et des établissements du second degré (2/3) publics et privés, pendant l'année scolaire 2025-2026.

Les 5 missions de l'EMSA

- La prévention représente 12 % de l'activité :
 - 61 présentations des actions EMS,
 - 69 actualisations des diagnostics de sécurité,
 - 178 sensibilisations des élèves aux addictions, harcèlement/cyberharcèlement, violences, discriminations, dangers du numérique,
 - enquête nationale de victimation dans 9 établissements.
- L'accompagnement des chefs d'établissement représente 48 % des actions menées :
 - 969 conseils prodigués aux chefs d'établissements,
 - 77 soutiens aux victimes et 105 visites consacrés aux Plans particuliers de mise en sécurité (PPMS) dont 42 observations des exercices PPMS réalisés.
- Le partenariat représente 26 % de l'activité, soit la participation à 75 réunions institutionnelles et au double de différentes instances locales de prévention et de sécurité (CLSPD, états-majors de sécurité en préfecture,...)

PPMS : plan particulier de mise en sécurité

— La sécurisation représente 10 % de l'activité soit

- 262 actions (+9%) au profit des chefs d'établissement et des directeurs d'école,
- 159 appuis ponctuels de la vie scolaire dans et aux abords des établissements,
- 86 conseils de discipline et entretiens difficiles avec les familles,
- 17 situations de crise dont les plus médiatiques, les violences au couteau entre élèves commise d'une part au sein du Collège Beauregard à La Rochelle (17), et d'autre part près du Lycée Professionnel Le Dolmen à Poitiers (86).

— La formation représente 4 % de l'activité : 328 personnels de l'éducation nationale du personnel de direction jusqu'au personnel d'accueil du rectorat ont été formés à des degrés divers à la gestion de crise.

Focus sur l'accompagnement des enseignants menacés

Depuis plusieurs années, la gendarmerie propose aux personnels de l'éducation Nationale qui le souhaitent une inscription dans un fichier officiel appelé Base de Données de sécurité publique (BDSP) en qualité de membre d'une « profession menacée ».

Cette inscription dénommée « **SIP à la demande** » (**Sécurisation des interventions et de protection**) permet à l'opérateur recevant l'appel en salle opérationnelle (après composition du 17 exclusivement) d'identifier la qualité d'enseignant menacé de son interlocuteur dès le décroché et d'orienter la ou les patrouilles de gendarmerie utiles au gré des circonstances avec des renseignements de localisation fiabilisés.

La démarche nécessite une rencontre physique à la brigade du domicile avec prise de rendez-vous. Il s'agira pour le gendarme de vérifier l'identité de l'enseignant, recueillir l'adresse et les éléments de reconnaissance du domicile depuis la voie publique, les éléments d'identification des autres occupants et de protection déjà en place. Cette démarche doit être renouvelée tous les 2 ans.

Au 12 février 2026, 978 enseignants faisaient l'objet d'une telle fiche.

5.4 Permettre le dialogue social : des élections professionnelles pour renouveler les représentants des personnels

AU NATIONAL

Le dialogue social constitue un pilier du fonctionnement du service public de l'éducation. Fondé sur l'écoute, la concertation et la représentation des personnels, il permet d'accompagner les transformations de l'École dans un climat de confiance et de responsabilité. Les élections professionnelles de 2026 constituent, à cet égard, un rendez-vous démocratique majeur.

- Les prochaines élections professionnelles destinées au renouvellement général des instances de dialogue social appellent tous les agents du ministère de l'Éducation nationale à voter.
- Elles se tiendront entre le 3 et le 10 décembre 2026 par voie électronique, y compris dans l'enseignement privé sous contrat.

- Les nouveaux représentants auront un mandat d'une durée de quatre ans.

+ Détails pages 91 à 92 du dossier de presse de rentrée du ministère de l'Éducation nationale

DANS L'ACADÉMIE DE POITIERS

En décembre 2026, l'ensemble des personnels de l'académie de Poitiers sera appelé à voter dans le cadre des élections professionnelles. Ce scrutin majeur constitue le cœur du dialogue social de notre institution. Il permettra de renouveler les représentants des personnels au sein des Comités Sociaux d'Administration (CSA) et de leurs formations spécialisées en matière de santé, sécurité et conditions de travail (F3SCT), ainsi qu'au sein des commissions administratives paritaires (CAP) et des commissions consultatives paritaires (CCP).

Un calendrier précis pour sécuriser le scrutin

La préparation de ce rendez-vous s'échelonne tout au long de ce premier trimestre. Les services de la direction des ressources humaines de l'académie sont pleinement mobilisés pour mettre en œuvre les différentes étapes réglementaires nécessaires à la sécurisation du scrutin :

- automne 2026 : consolidation et vérification des listes électorales par un travail précis sur la qualité des données.

L'académie doit garantir à chaque agent, quel que soit son statut ou son affectation (notamment dans les établissements les plus isolés de notre académie), sa parfaite inscription sur les listes électorales.

- Octobre - novembre 2026 : dépôt officiel des candidatures par les organisations syndicales, vérification de la recevabilité des listes et affichage des listes électorales définitives.

- Début décembre 2026 : ouverture de la période de vote.

Le mode de scrutin

Afin de moderniser l'accès au vote et de garantir une participation maximale dans un territoire académique étendu et à forte composante rurale, le mode de scrutin retenu est **le vote électronique par internet**. Ce dispositif technique, éprouvé et hautement sécurisé, permet à chaque personnel d'exprimer son choix à distance, depuis son lieu de travail ou son domicile, sur une période de plusieurs jours consécutifs.

Un enjeu d'accessibilité numérique

Pour l'académie de Poitiers, l'enjeu est de veiller à l'accessibilité numérique totale du dispositif de vote.

Une attention particulière est portée à l'accompagnement des personnels moins familiers des outils numériques ou ne disposant pas d'un accès internet facilité. Des espaces numériques dédiés (« bornes de vote ») seront installés au rectorat, dans les DSDEN et au sein des établissements scolaires pour garantir la confidentialité et la neutralité du scrutin. Les élections professionnelles de 2026 représenteront ainsi un modèle d'usage encadré et sécurisé des données individuelles au service du dialogue social futur de notre académie.



**ACADÉMIE
DE POITIERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*